

Mon enfant a-t-il besoin d'une deuxième année de maternelle?



Le gouvernement du Victoria fournit des fonds pour encourager les enfants à fréquenter l'école maternelle l'année qui précède leur entrée à l'école élémentaire.

Il est important que les enfants commencent l'école élémentaire lorsqu'ils sont prêts à poursuivre leur apprentissage dans un environnement plus structuré. Il est important, par conséquent, que les parents choisissent avec réflexion le meilleur moment pour envoyer leur enfant à l'école élémentaire—car ceci déterminera le meilleur moment pour fréquenter l'école maternelle.

Un enfant a droit à une deuxième année de maternelle si l'institutrice juge que l'enfant a des retards dans au moins deux domaines de développement et qu'il profitera d'une deuxième année de maternelle. Les domaines évalués comprennent l'autonomie, la capacité de parler et/ou de comprendre le langage, le développement cognitif (intellectuel), le développement social et le développement affectif. D'autres facteurs peuvent également entrer en ligne de compte.

Il existe des lignes directrices précises que les institutrices et les parents doivent suivre pour les aider à déterminer les besoins de l'enfant et à établir des buts appropriés pour l'enfant. Il s'ensuit que les parents et l'institutrice doivent collaborer étroitement et communiquer en toute franchise. Avec le consentement des parents et en consultation avec eux, l'institutrice procède d'abord à une évaluation et, s'il y a lieu, demande l'aide d'autres professionnels du développement des premières années (par exemple, les « Preschool Field Officers » [agents d'éducation préscolaire spécialisée]) puis envoie une déclaration d'admissibilité au bureau régional du ministère.

N'oubliez pas

- Réfléchissez bien avant de décider le moment où votre enfant sera probablement prêt à commencer l'école élémentaire, car ceci déterminera le meilleur moment pour votre enfant de faire l'expérience de la maternelle. Si vous n'êtes pas sûr(e), parlez-en avec d'autres personnes qui connaissent votre enfant et dont vous respectez le jugement.
- Visitez une école maternelle, ou assistez à une séance d'information et renseignez-vous sur le programme de la maternelle.
- Avant et après l'entrée de votre enfant à la maternelle, faites part ouvertement à l'institutrice de vos préoccupations, pensées et idées concernant votre enfant.
- Si vous avez besoin d'éclaircissements ou de renseignements complémentaires sur le meilleur moment d'envoyer votre enfant à la maternelle, parlez à l'institutrice de votre enfant, à la coordonnatrice des services de garde ou à l'infirmière puéricultrice.